



Cet avis doit être envoyé uniquement à la Présidente de l'USC MONTVAL (école de Beaumont-sur-Vesle).
Il sera ensuite transmis à l'Inspection.

A renvoyer avant le 17 décembre 2026 avec le règlement. L'affiliation USEP doit être à jour.

Ecole de : _____

Sortie sportive visée: _____

*Rappel du nombre d'accompagnateurs (enseignant compris): en élémentaire, 1 adulte pour 15 élèves (par classe)
en maternelle, 1 adulte pour 8 élèves (par classe)
Si plusieurs classes utilisent le même autocar, elles peuvent être considérées comme un seul groupe.*

Niveaux de classe	Effectifs	Nom des enseignants	Autres adultes encadrants (préciser si AVS obligatoire)	Nombre d'encadrants TOTAL (enseignant + autres)
CE1				
CE2	+			+
CM1	+			+
CM2	+			+
	+			+
Effectifs enfants TOTAL	=	Effectifs adultes TOTAL		=

IMPORTANT POUR LE HAND : Le nombre d'équipes inscrites déterminera la rotation des matchs de façon précise. Ce nombre sera donc définitif. En cas d'arrivée de nouveaux élèves dans l'année, un système de remplaçants sera mis en place dans les équipes inscrites.

Nombre d'équipes pour le HAND			
CE1	CE2	CM1	CM2

La présence à la réunion de préparation est **obligatoire** pour tous les enseignants participant à la rencontre sportive.

Le ____ / ____ / ____ , L direct de l'école (nom + signature):